



Thinking Sustainable!

Impact Investing: un impact positif et mesurable sur la société et l'environnement

L'Impact Investing (investissement à impact social) est un type d'investissement qui a pour but de générer un impact positif et mesurable sur la société et sur l'environnement, associé à un rendement financier. La croissance de ce marché apporte un capital utile pour relever les défis les plus urgents de la planète dans des domaines aussi sensibles que l'agriculture durable, les énergies renouvelables, la protection de la nature, la microfinance et l'accès à des services de base abordables (notamment en matière de logement, de santé et d'éducation).

Aussi bien l'investissement à impact social que l'investissement ESG offrent des rendements financiers convaincants, mais il existe des différences fondamentales entre les deux options. Le fait de comprendre ces différences peut aider les investisseurs non seulement à prendre de meilleures décisions d'investissement, mais aussi à détecter toute utilisation potentiellement abusive du concept d'investissement à impact social (impact washing).

MESSAGES CLES

Les fonds d'investissement à impact social ont connu une croissance exponentielle ces dernières années.

1

Une tendance d'une ampleur croissante

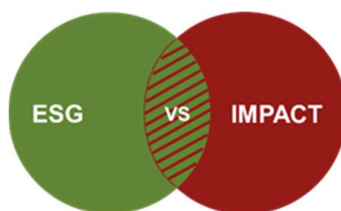
Responsabilité sociale d'entreprise, investissements éthiques, valeurs environnementales, sociales et de bonne gouvernance (ESG), investissement à impact social: les médias et les prospectus font de plus en plus la part belle à toutes ces notions, qui ont suscité un intérêt record l'année passée. On estime en effet que les investisseurs ont placé quatre fois plus d'argent dans les fonds d'investissement ESG en 2020 qu'en 2019. En parallèle, les fonds d'investissement à impact social ont connu une croissance exponentielle ces dernières années, passant de 502 milliards de dollars d'actifs sous gestion en 2019 à 715 milliards en 2020.

Toutefois, l'investissement ESG et l'investissement à impact social suscitent encore beaucoup d'interrogations chez les investisseurs. La croissance rapide de ces deux types de placement peut entraîner une confusion entre ces deux notions. Il est donc important d'établir une distinction claire entre les deux.

MESSAGES CLES

L'investissement ESG s'intéresse aux activités de l'entreprise (en lien avec les valeurs environnementales, sociales et de bonne gouvernance), tandis que l'investissement à impact social se concentre sur la capacité de ses produits et services à aider à atteindre des objectifs de durabilité dans le monde entier.

Quelles sont les différences avec l'investissement ESG?



Source: adaptation d'une image tirée de Tribe Impact Capital, 2020

Investissements ESG

Les informations portant sur les facteurs environnementaux, sociaux et de bonne gouvernance (ESG) tracent les contours de ce que doit être une gestion responsable de l'entreprise, en décrivant de quelle manière ses activités sont susceptibles

d'affecter ses contreparties les plus importantes (les clients, les collaborateurs et l'environnement, entre autres). Les données de type ESG sont désormais largement intégrées par les gestionnaires d'investissement, parce qu'elles les aident à comprendre quels risques matériels et quelles opportunités sont associés aux entreprises, une information qu'il n'est pas possible de déduire de simples données financières.



Elles peuvent également être utilisées comme un outil servant à investir de manière plus durable. Il est possible de comparer les données ESG d'une entreprise à celles de ses pairs afin d'élaborer des systèmes de notation permettant d'établir un classement sur la base de leur implication dans la défense de ces valeurs, depuis les sociétés les plus responsables («leaders ESG») jusqu'aux moins responsables («retardataires ESG»). Les gestionnaires de portefeuille peuvent décider d'utiliser les données ESG pour élaborer des portefeuilles plus durables, par exemple en privilégiant les leaders ESG. L'investissement ESG peut donner cours à toute une variété de portefeuilles, en fonction des objectifs du gestionnaire et de la manière dont les informations ESG sont intégrées à son processus de prise de décision.

Investissements à impact social

L'investissement à impact social se fonde sur une stratégie d'investissement plus précise que celle de l'investissement ESG. Le Global Impact Investing Network définit l'«investissement à impact social» comme étant «un type d'investissement qui a pour but de générer un impact positif et mesurable sur la société et sur l'environnement, associé à un rendement financier». L'investissement à impact social vise donc à générer des bénéfices matériels concrets et mesurables pour la société. La portée de l'analyse est également plus importante: là où les informations ESG se concentrent sur les activités d'une entreprise (souvent en comparaison avec ses pairs), l'investissement à impact social évalue la portée de l'action d'une entreprise comme étant le reflet de ses produits et services de base.

Les gestionnaires de fonds d'investissements à impact social sélectionnent des entreprises qui contribuent à créer des solutions déterminantes pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux. La recherche d'un consensus autour de la définition de ces besoins passe souvent par une référence aux **17 objectifs de développement durable des Nations Unies**, adoptés par 193 pays et décrivant des mesures spécifiques destinées à permettre d'accomplir des progrès en vue de la résolution des problèmes les plus urgents à l'échelle mondiale.



La force des stratégies d'investissement à impact social réside dans leur capacité à affirmer clairement leur raison d'être: investir dans des entreprises bien gérées qui tentent de résoudre des problèmes d'ampleur mondiale. En d'autres termes, il s'agit de miser sur des entreprises dont les produits et services sont susceptibles de générer un impact social ou environnemental mesurable et positif, parallèlement à un retour financier.

En résumé, l'investissement ESG s'intéresse aux activités de l'entreprise (en lien avec les valeurs environnementales, sociales et de bonne gouvernance), tandis que l'investissement à impact social se concentre sur la capacité de ses produits et services à aider à atteindre des objectifs de durabilité dans le monde entier.

MESSAGES CLES

Le monde se prépare à faire face à des défis majeurs d'ordre systémique.

Des défis pour l'avenir

La nouvelle loi sur le climat, votée cette année par le Parlement européen, impose à l'Union européenne l'objectif de réduire de 55% (contre 40% jusqu'ici) les émissions de gaz à effet de serre (par rapport aux niveaux de 1990) d'ici à 2030. Dans cette optique, la Commission européenne a présenté le 14 juillet 2021 un ensemble élargi de directives («Fit for 55») destinées à permettre à l'UE d'atteindre cet objectif ambitieux.

Le Pacte vert pour l'Europe confirme, tout comme le Green New Deal américain annoncé par Joe Biden en début d'année, que le monde s'apprête à faire face à des défis majeurs d'ordre systémique. L'investissement ESG et l'investissement à impact social sont tous deux amenés à jouer un rôle central pour relever ces défis. C'est pourquoi il est nécessaire de faire affluer davantage de capitaux vers les investissements de cette nature.

Il faudra donner au secteur les moyens de mieux s'aligner sur la définition de l'investissement à impact social, de façon à lui permettre à la fois d'améliorer ses performances dans ce domaine et de fournir aux investisseurs toute la clarté nécessaire au sujet des effets positifs offerts par ces diverses opportunités d'investissement.

Opportunités

- *Contribuer à générer des retombées sociales et environnementales positives: grâce aux outils d'investissement proposés, l'argent est investi dans des sociétés qui offrent des solutions, produits et services destinés à aider le monde à atteindre des objectifs de durabilité.*
- *Participer à une tendance en forte croissance: les prix des actions bénéficient d'une demande croissante de la part des investisseurs privés et institutionnels.*

Risques

- *Fluctuations des marchés: en fonction des phases du marché, les actions sont sujettes à d'importantes fluctuations en valeur, à la hausse comme à la baisse.*

Pour demander la publication complète contenant les outils que nous avons sélectionnés et recommandés ou pour obtenir plus d'informations, remplissez le formulaire sur notre [site web](#) (disponible uniquement pour les résidents suisses).

Alternativement, veuillez vous rendre dans l'une de nos Succursales (vous nous trouverez [ici](#)).



Eric Elvio Mantovani
Responsible Investment
Advisory & Product Management
 CIIA Certified International
 Investment Analyst
 CESGA Certified Environmental,
 Social and Governance Analyst

Éditeur

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) S.A.

Investment Advisory
 Via Maggio 1
 CH-6900 Lugano
 Tél. +4158 855 31 00
 Fax +4158 855 31 15

Call center: 00800 800 767 76
 esg@bps-suisse.ch
www.bps-suisse.ch/fr

Avertissement:

La présente publication est émise par le service de conseil en investissement de la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE). Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» de l'ASB ne s'appliquent pas ici.

Ce document ne remplace en aucun cas les conseils qu'il est nécessaire de requérir auprès d'un expert avant de prendre toute décision d'investissement ou de désinvestissement, concernant les risques associés aux instruments financiers, les objectifs, la situation financière ou les besoins de l'investisseur. Il incombe donc à l'investisseur de contacter son conseiller financier et de consulter la brochure de l'ASB intitulée «Risques particuliers dans le commerce de titres», qu'il est possible d'obtenir gratuitement auprès de n'importe quelle banque.

Le service de conseil en investissement de la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) s'efforce de garantir la fiabilité de ses sources d'informations. Il ne peut toutefois pas garantir que les informations contenues dans le document sont exactes, fiables et complètes. Par conséquent, la Banque décline toute responsabilité quant au niveau d'actualisation, d'exactitude et d'exhaustivité des contenus. Toute opinion exprimée dans la présente publication est susceptible de faire l'objet de modifications sans que ses destinataires en soient spécifiquement notifiés.

Les cours et les valeurs communiqués sont donnés à titre indicatif et ne sont pas représentatifs du prix/cours réel. La Banque décline toute responsabilité pour tout éventuel dommage, y compris un manque à gagner, résultant de l'utilisation des informations contenues dans le document. Les performances passées ne constituent ni une promesse ni une garantie de performances futures.

Les services et produits financiers décrits dans cette publication ne peuvent en aucun cas être proposés aux personnes relevant d'une juridiction qui limite ou interdit leur offre. Il est interdit de reproduire et/ou distribuer, que ce soit en partie ou en totalité, le contenu de ce document sans l'accord préalable de la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE).

Publié le 31.08.2021